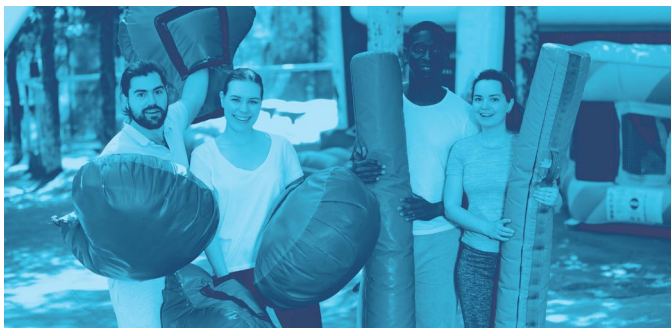


Cap sur les Métiers et l'Emploi



Les métiers de l'animation



Définition

Accueils collectifs de mineurs, centres sociaux et socioculturels, maisons de jeunes, centres de plein air, organismes de vacances, ludothèques, écoles de musique, clubs du troisième âge, points d'information jeunesse, espaces multimédias municipaux... autant de lieux où peuvent s'exercer les métiers de l'animation.

Ils travaillent auprès d'enfants mais aussi d'adolescents, d'adultes ou de personnes âgées. Leur rôle est :

- de favoriser les échanges,
- d'organiser et d'encadrer des activités éducatives et culturelles,
- d'encourager l'épanouissement et l'autonomie des publics pris en charge.



Le saviez-vous ?

Autant d'animateurs que de cuisiniers en Nouvelle-Aquitaine

Forte culture du bénévolat

Des emplois dépendant des politiques publiques



Qui exerce ces métiers ?



Une majorité de femmes (3 sur 4) et de jeunes (36 ans en moyenne)

Ces professionnels exercent essentiellement dans les associations et les collectivités territoriales



Les risques

Contact avec un public pouvant être en difficultés linguistiques, sociales, mentales... qui peut entraîner sur la durée un épuisement professionnel

Contraintes posturales, articulaires, sonores...(restauration d'enfants, postures courbées ou accroupies avec des jeunes enfants, aménagement d'espaces et déplacement de mobiliers...).



Conditions de travail

Horaires décalés (fin de journée, week-end et vacances scolaires)

Part importante du **temps partiel** => certains peuvent donc travailler pour plusieurs employeurs

Plus souvent en **CDD** que la moyenne

Organisation du travail fortement influencée par l'activité saisonnière

Rémunération

Entre **1 700 €**
et **2 300 € nets**

Évolution des compétences

Les métiers de l'animation évoluent avec les besoins de la société. L'animateur doit s'adapter aux changements sociaux et culturels, aux besoins des différents publics et aux nouvelles pratiques. Les champs d'intervention s'élargissent (animation dans le champ de la santé, du développement durable...). Les compétences pédagogiques et numériques se renforcent.



La VAE (validation des acquis de l'expérience) constitue un bon moyen de reconnaissance de l'expérience et d'évolution professionnelle.



Les nombreuses formations permettent d'évoluer dans la hiérarchie, de se spécialiser dans un domaine d'intervention et d'acquérir de nouvelles compétences pédagogiques.



Les métiers de la direction évoluent et requièrent des compétences plus affirmées dans les domaines de la gestion de projet, administratifs, financiers et des ressources humaines.

Recrutement

Il existe d'autres métiers dans l'animation mais les recrutements portent majoritairement sur les animateurs.



Forte demande de titulaire du BAF A pour les saisonniers et de personnes diplômées tout au long de l'année.

En raison des contraintes de travail (charge de travail importante et travail administratif complexe), les profils pour des postes de direction sont très recherchés.





Savoir-être



Capacité d'adaptation



Sociabilité



Sens de la pédagogie



Réactivité



Patience



Curiosité



Ecoute



Créativité



Empathie



Polyvalence (un atout pour l'adaptabilité, la reconversion et la mobilité)



L'animation de demain



Veille technologique et culturelle permanente
Accompagnement des publics à l'accès aux droits et aux services

Les certifications menant aux métiers

Des formations spécifiques permettent d'accéder à ces métiers en fonction des différents niveaux de responsabilités attribuées :

Formations non professionnelles spécifiques aux Accueils Collectifs de Mineurs/ACM (centres de loisirs, séjours de vacances...) :

 BAFA : animer des activités.

 BAFD : diriger des ACM.

Formations professionnelles :

 CP JEPS, CQP, Bac pro* : animer des activités.

 BP JEPS** : élaborer et conduire des projets d'animation.

 DE JEPS : coordonner des projets d'animation.

 DES JEPS, Master : diriger des projets, des services, des structures...

* Seul le BP JEPS Loisirs Tout Public permet l'exercice de la fonction de direction d'ACM

** Les titulaires des autres BP doivent obtenir le CC DACM pour exercer la fonction de direction d'ACM

Vient d'être créé un Bac pro Animation, enfance, personnes âgées.

[Plus d'infos sur la formation](#)

En savoir plus

Sources : Insee, Onisep, Rapport de branche ECLAT 2020.

Suivez-nous !

